

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ÉGYPTIEN

QUATRIÈME SÉRIE. — N° 7

ANNÉE 1906



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1907

(L'Institut n'assume aucune responsabilité des opinions émises par les auteurs)

LES

ARMES DE L'ÉGYPTE AUX XV^e ET XVI^e SIÈCLES.

Dans mon ouvrage *Contribution à l'étude du blason en Orient* (B. Quaritch, Londres, 1902) j'ai publié (fig. 14) la photographie d'un tableau du Musée du Louvre, attribué à Bellini et portant le n° 1157 (École italienne n° 60).

Cette photographie que je reproduis ici (pl. I) est connue sous le titre : *Une réception d'un ambassadeur vénitien au Caire*; elle montre, sur les murs d'un château qui forme le fond du tableau et plusieurs fois répétées, les armes de l'Égypte au xv^e siècle et jusqu'à la conquête ottomane de ce pays en 1517; elles sont blasonnées comme suit (pl. II, grandeur naturelle et timbrées comme sur le tableau):

En chef, un cachet ⁽¹⁾.

En pointe, une coupe.

Sur fasce, une coupe portant les signes dits hiéroglyphiques et flanquée de deux cornes.

Tous ces meubles n'apparaissent dans les armoiries orientales que vers le xv^e siècle; d'abord on voit apparaître la coupe, puis le cachet, puis les signes dits hiéroglyphiques; puis tous ces meubles se combinent ensemble, se mêlent et finissent par former une armoirie très compliquée à laquelle viennent s'ajouter les cornes.

Ce n'est que sous le règne du sultan Khosh-Kadem (1461-1468) que l'armoire se constitue et paraît devenir d'un usage général dans sa forme définitive, telle que nous la voyons sur différents monuments et meubles, ou ustensiles de ménage, sous tous les successeurs jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Turcs au commencement du xvi^e siècle.

Cette armoirie s'était, pour ainsi dire, identifiée à tel point avec l'Égypte

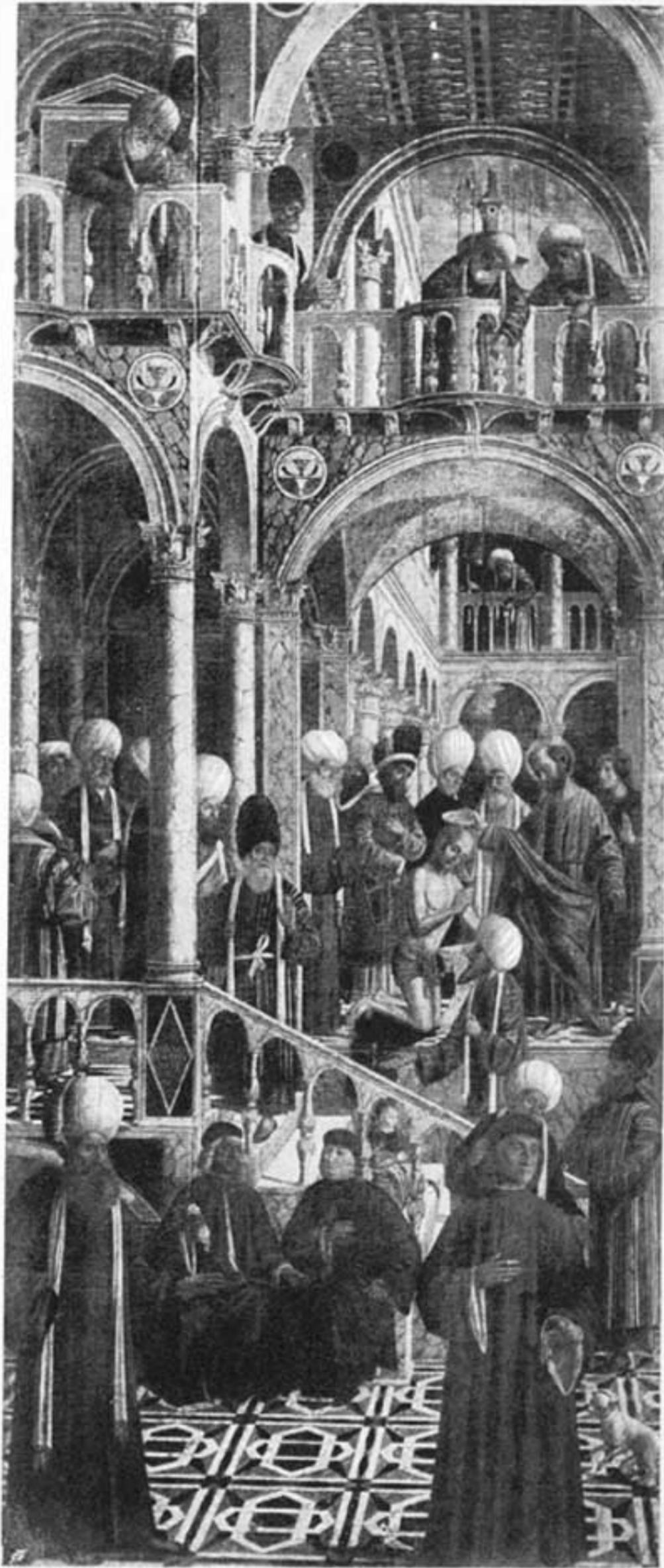
⁽¹⁾ Voir mon mémoire : *Nouvelles preuves concernant la signification du meuble cachet dans les armoiries orientales. Bulletin de l'Institut égyptien*, séance du 24 décembre 1906.



BELLINI. — Réception d'un ambassadeur vénitien par le Sultan Kansu el Ghoury, en 1512.



Armoirie du tableau de Bellini (grandeur naturelle).



G. MANSUETTI. — Le baptême de saint Aveiro par saint Marc, à Alexandrie.



Armoirie du tableau de G. Mansueti (grandeur naturelle).

de cette époque que Bellini, peignant la réception d'un ambassadeur vénitien par le sultan Kansu-el-Ghoury en 1512, blasonnait les murs du château où avait lieu la réception avec ces armoiries, pour indiquer sans doute que le tableau représentait une scène qui se passait dans l'empire Égyptien.

Il n'est pas, d'ailleurs, le seul peintre qui ait blasonné l'Égypte avec ces mêmes armoiries. G. Mansueti (1450-1500) a aussi peint un tableau exposé à la Brera à Milan, qui représente *Le Baptême de saint Aveiro, par saint Marc à Alexandrie*. Le monument que représente ce tableau dont je donne une photographie (pl. III) est une église dans le goût de la renaissance italienne de l'époque, très belle, avec ses escaliers, ses galeries, ses colonnes et ses arcs en plein cintre.

Au centre on voit le saint à genoux et saint Marc le baptisant. Les escaliers, les galeries et les parvis de l'église sont remplis de monde et de mouvement, le tout est d'un très heureux effet.

Ses personnages sont des Égyptiens et des Vénitiens, habillés selon les modes du xv^e siècle de leur pays respectif. Les premiers portent des turbans et les seconds des calottes, aucun n'est nu-tête sauf les deux saints qui sont représentés costumés comme on concevait alors les Romains de l'antiquité, ou, comme on disait à cette époque en Italie: *Alla Apostolica* (c'est-à-dire à la mode des apôtres).

G. Mansueti, peintre vénitien né en 1450 et mort en 1500, fut élève de Vittore Carpaccio; lorsqu'il composa et peignit ce tableau, Bellini n'avait pas encore peint le sien dont nous avons parlé plus haut (pl. I) et qui ne fut exécuté qu'en 1512. Quant à Bellini qui paraît avoir accompagné l'ambassade vénitienne à la Cour d'El-Ghoury, on ne peut croire qu'il se soit inspiré du tableau de G. Mansueti pour blasonner le sien. Il est plus que probable qu'il a copié sur place ces armoiries, telles qu'il les a vues peintes sur le mur qu'il avait devant lui.

Je donne, pl. IV, l'armoire peinte dans l'église par Mansueti, dont plusieurs copies se trouvent entre les cintres sur les colonnes, avec les couleurs de l'original ainsi que sa grandeur.

Vous observerez en la comparant avec l'armoire de Bellini (pl. II) que si les deux armoiries sont semblables quant à la disposition des meubles et au dessin, elles sont différentes comme couleurs ou timbre, ce qui serait,

je pense, une preuve suffisante pour appuyer notre thèse que ces deux peintres ne se sont pas copiés l'un l'autre⁽¹⁾.

En Italie, à cette époque, on connaissait l'Orient, sinon mieux, au moins peut-être aussi bien que de nos jours.

Les relations commerciales entre Venise et tout l'Orient de la Méditerranée étaient très actives, et les relations diplomatiques ne l'étaient guère moins.

En effet, pour ne prendre qu'un exemple pendant la captivité à Rome du sultan Djem (le Zizime des Européens), frère du sultan ottoman Bayézide II, les allées et venues entre Constantinople, Venise et Rome, et entre Le Caire, Venise et Rome, étaient très actives, au point qu'à un moment donné, à Rome, trois ambassades égyptiennes et une ambassade turque s'y trouvèrent en même temps⁽²⁾.

Il ne faut donc pas s'étonner que G. Mansueti, pour indiquer que le baptême de saint Aveiro avait lieu en Égypte, ait blasonné son église imaginaire où se passait une cérémonie du 1^{er} siècle de notre ère, avec les armoiries qui, au xv^e siècle, représentaient pour tous les armes de l'Égypte.

Bellini lui-même, pour la représentation d'une scène qui se passait au xvi^e siècle, a eu recours aux mêmes armoiries pour indiquer que cette scène qu'il représentait se passait en Égypte.

Si donc ces étrangers croyaient que cette armoirie représentait l'Égypte et si d'un autre côté, en Égypte, même à partir du milieu du xv^e siècle et jusqu'à la fin de l'empire Égyptien, cette armoirie est employée couramment pour blasonner partout les monuments, les meubles et ustensiles

⁽¹⁾ Je vous prie, en outre, de vous souvenir que vers le commencement du xvi^e siècle même les règles d'après lesquelles la rigidité des couleurs se sont établies n'existaient pas encore en Europe. Ces règles ne furent définitivement établies que vers le xvii^e siècle.

⁽²⁾ Djem Sultan, etc. *Étude sur la question d'Orient à la fin du xv^e siècle*, par L. Thuasne, 1892. Paris, E. Leroux. Voir chapitres VII et VIII spécialement.

Ludovico di Varthemse qui voyagea en Orient de 1503 à 1508 dit, en arrivant à Alexandrie :

« Lorsque nous arrivâmes à Alexandrie, une ville d'Égypte, moi qui cherchais du nouveau comme un homme qui a soif cherche l'eau, j'en suis reparti de suite, car ces pays sont bien connus de tous. »

de ménage, il me sera permis d'en déduire que les armoiries égyptiennes s'étaient constituées sous cette forme⁽¹⁾.

Avec les règles de la science du blason qui s'établissaient partout en Europe à partir du XIII^e siècle, la mode de blasonner tout, individu, terre, château, ville ou pays, devenait de plus en plus générale.

De l'Europe cette mode s'est même étendue en Orient et a eu pour effet sans doute de constituer et de fixer à partir du milieu du XV^e siècle les armes des sultans Mamelouks d'Égypte.

J'ai essayé de démontrer cette influence en retour dans l'appendice II, p. 227, de mon ouvrage *Contribution à l'étude du blason en Orient*.

Ce tableau de G. Mansueti que je ne connaissais pas alors me confirme dans ma thèse et j'ai essayé ici de vous communiquer les raisons qui m'ont confirmé dans mes idées.

En terminant, je dois remercier M. Nubar bey Innès, qui, en 1904, a attiré mon attention sur le tableau de G. Mansueti qu'il venait de voir à Milan; à M. Zeppa qui a obtenu pour moi du Ministère des beaux-arts à Rome l'autorisation de faire prendre une reproduction photographique de ce tableau; enfin à M. Jacopowitz, de Milan, qui avec sa grâce habituelle, m'a procuré ces photographies et l'aquarelle en grandeur naturelle des armoiries du tableau.

Y. ARTIN PACHA.

⁽¹⁾ Ce fait se répète de nos jours où lorsqu'on veut blasonner l'Égypte on le fait en peignant ou sculptant le croissant et l'étoile à cinq branches.